

L'emploi informel en Algérie : tendances et caractéristiques (2001-2010)

Ali SOUAG

**Université de Mascara, CREAD, Université Paris Est Créteil, ERUDITE.
souag_ali@yahoo.fr**

&

Philippe ADAIR

Université Paris Est Créteil, ERUDITE.

adair@u-pec.fr

&

Nacer-Eddine HAMMOUDA

CREAD, Algérie.

nacereddine.hammouda@ensae.org

La revue MECAS N°12 Juin 2016, université de Tlemcen, Algérie,

Résumé : Nous identifions les principales caractéristiques des emplois informels et leur évolution entre 2001 et 2010 à partir des enquêtes nationales sur l'emploi en coupe transversale réalisées par l'ONS. Nous mobilisons une analyse descriptive puis une analyse économétrique de la probabilité d'occuper un emploi informel, à travers lesquelles il est avéré que durant cette période l'emploi informel en Algérie semble avoir une fonction traditionnelle de stratégie «anti-crise». Il touche principalement les jeunes, les femmes, les moins éduqués, ceux qui exercent leur activité dans le secteur d'activité de la construction, et ceux qui sont salariés non permanent, travailleurs indépendants ou travailleur familiaux non rémunérés.

Mots clé : Algérie, emploi informel, modèle logit.

JEL: J21, C25

Abstract

We identify the main characteristics of informal jobs and their evolution between 2001 and 2010 from national employment surveys on cross-section over 2001-2010 conducted by the ONS. We mobilize a descriptive analysis and econometric analysis of the probability of being in informal employment. It shows that this period of informal employment in Algeria seems to have a traditional function of "anti-crisis" strategy. It mainly affects young people, women, less educated, those who operate in the informal sector or in the construction sector, and those who are not permanent employees, self-employed or unpaid family workers.

Keywords: Algeria, informal employment, logit model.

JEL:J21, C25.

Introduction

Comme le rappelle la Banque mondiale dans un document consacré à l'emploi informel dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Angel-Urdinola & Tanabe, 2012), les études sur les marchés du travail de cette région sont particulièrement rares du fait de la difficulté d'accéder aux données microéconomiques. En effet, en Algérie et depuis les années 90, peu de travaux¹ seulement ont été réalisés sur l'emploi informel et la connaissance de ce segment reste encore floue ; le véritable casse-tête est d'obtenir d'abord une mesure la plus exhaustive et la plus fiable possible de concept surtout qu'il ne présente pas un segment quantitativement marginal (Bensidoun et Souag, 2013). Le débat récurrent sur les statistiques de l'emploi et du chômage atteste des insuffisances des indicateurs classiques de l'activité et de la population active et de la méconnaissance du l'emploi informel.

Si on admet que le secteur informel regroupe l'ensemble des entreprises qui ont en commun le fait de ne pas avoir de statut officiel. Autrement dit, les entreprises et les individus qui en font partie sont en dehors du système fiscal et de la sécurité sociale (Hammouda, 2006) alors, l'emploi informel est un concept plus large que le secteur informel puisqu'il englobe, en plus de l'emploi dans le secteur informel, l'emploi exercé à titre informel dans des unités formelles. A partir de 1992, les enquêtes sur la main-d'œuvre réalisées par ONS permettent de projeter certains critères de définition du secteur informel sur l'emploi informel afin de le repérer. En l'occurrence, l'immatriculation à la sécurité sociale, le lieu d'exercice de l'activité, la taille de l'établissement, le statut de l'établissement, la forme d'enregistrement et le mode d'imposition.

Lakehal et Ali Bacha (1994) identifient les travailleurs informels non agricoles par l'absence d'enregistrement auprès de la sécurité sociale, en justifiant leur choix à partir d'un travail préliminaire où elles montrent qu'il y avait une très forte corrélation entre les critères, et donc qu'ils pouvaient se contenter d'un seul. Le choix s'est porté sur l'enregistrement à la sécurité sociale dans la mesure où cette variable est renseignée pour l'ensemble des catégories de travailleurs contrairement à celles qui n'étaient renseignées que pour les employeurs et les indépendants.

Cependant, en 2003 et lors de la 17^e Conférence internationale des statisticiens du travail (OIT, 2003), à laquelle l'Algérie était partie prenante, des directives concernant une définition statistique de l'emploi informel sont approuvées. Les emplois informels sont désormais identifiés à partir des caractéristiques de l'emploi occupé et le critère de non-affiliation à la sécurité sociale permet de les repérer.

Bensidoun et Souag (2013), tiennent en considérations les directives de la 17^e Conférence et les recommandations des experts internationaux du groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel qui stipulent d'exclure l'agriculture du champ d'analyse, et mènent un panorama de l'emploi informel en Algérie de 2001 à 2007. Cependant, leur analyse était menée uniquement sur les hommes en justifiant leur choix par la forte variation dans le temps de la structure sectorielle des emplois féminins observée surtout entre le secteur agricole et celui des services publics sociaux et personnel.

S'appuyant sur les enquêtes emploi auprès des ménages, réalisées par l'office national des statistiques (ONS) de 2001 à 2010², notre contribution vise alors à donner d'abord une mesure statistique de l'emploi informel en Algérie et identifier les principales caractéristiques des travailleurs informels.

L'étude des principales caractéristiques des travailleurs informels est menée en deux temps et hors agriculture. En premier temps, nous commençons par une analyse descriptive des principales caractéristiques, tant individuelles que professionnelles, de ces emplois en les comparant à celles des emplois formels afin d'en identifier les principales spécificités. Cet exercice, essentiellement descriptif, tire son utilité de la faible connaissance dont on dispose sur l'emploi informel en Algérie. Certes, plusieurs publications sur ce thème existent mais soient elles s'appuient sur des enquêtes dont la représentativité n'est pas nationale (Adair et Bellache, 2012) soit, parce qu'elles couvrent plusieurs pays de la région, elles n'offrent pas une analyse aussi détaillée que celle qui est proposée ici (Charmes, 2010).

En un second temps, nous mobilisons un modèle logit afin d'estimer les facteurs qui influent sur la probabilité d'occuper un emploi informel. Son objet principal sera de compléter les résultats obtenus dans la partie précédente dans un cadre multidimensionnel et permettre ainsi d'éliminer les effets de composition et d'isoler les effets de chaque caractéristique individuelle ou professionnelle.

¹Adair (2002), Adair et Bellache (2012, 2014), Adair et Bounoua (2003), CENEAP (1989, Hammouda et Musette (2000), Hammouda (2002, 2006), Hammouda et Lassasi (2013), Hammouda et Souag (2012),...

²Dans cette analyse nous mobilisons les données qui proviennent des enquêtes emploi auprès des ménages réalisées par l'ONS de 2001 à 2010. Il s'agit des enquêtes annuelles dont la base de sondage est constituée de la liste exhaustive des districts de la population des ménages ordinaires et collectifs issue des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) réalisés chaque 10 ans. Leur l'objectif est de fournir des statistiques sur l'emploi et le chômage et elles ne permettent pas de suivre les individus d'une année à l'autre. En 1998, 1999 et 2000 l'enquête sur l'emploi n'a pas été exécutée en raison du RGPH en 1998 et de l'enquête sur les dépenses de consommation réalisée en 2000 mais elle été reprise en 2001 et la dernière a été entreprise en septembre 2014.

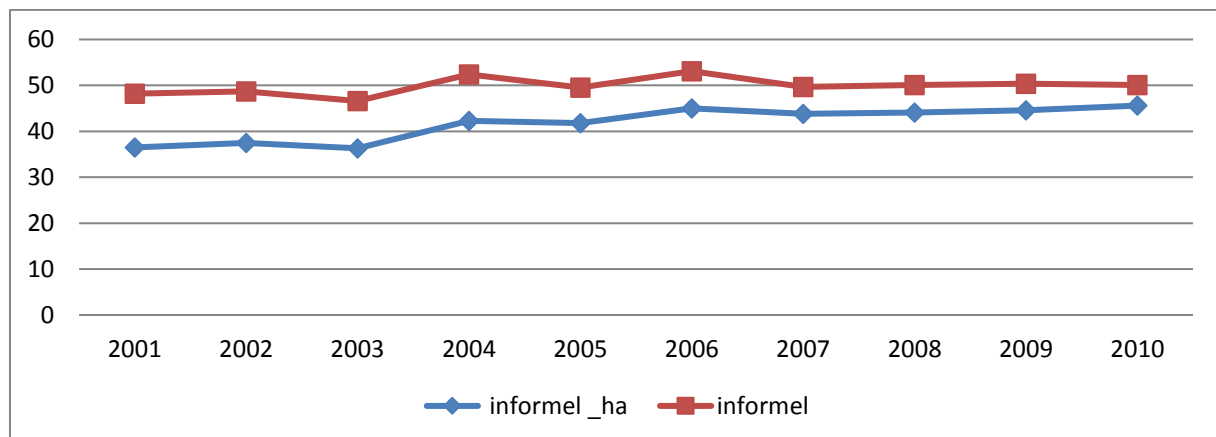
1. Tendances générales

Notre estimation de l'emploi informel est directe en considérant comme travailleurs et/ou indépendants informels ceux qui ont répondu qu'ils n'étaient pas affiliés à la caisse de sécurité sociale, soit pour les salariés ou bien les indépendants dans l'ensemble de l'économie et hors agriculture aux fins de comparaisons internationales.

En 2010 en Algérie sur près de 9,74 millions de occupés (8,60 millions hors agriculture), 4,88 millions (3,92 millions hors agriculture) occupent un emploi informel. Au cours de la dernière décennie, la part de l'emploi informel a varié entre 46,6 et 53,1% dans l'emploi global et entre 36,5% et 45,6% en 2010 dans l'emploi non agricole (graphique1). On note bien que le taux d'emploi informel non agricole n'a pas cessé d'augmenter depuis 2001 pour culminer à 45,6% en 2010 contrairement à celui dans l'emploi global qui est demeuré moins volatile.

Durant cette période, il semble que l'emploi informel soit corrélé positivement avec le taux d'emploi et corrélé négativement avec taux de chômage (graphique 2). Malgré la croissance enregistrée durant cette décennie par l'économie algérienne³, celle-ci reste incapable de favoriser la création d'emplois nécessaire pour absorber la demande croissante sur le marché du travail (le taux d'activité⁴ est passé entre les recensements de 1987 et de 1998 de 23,6 % à 27,9 %. Il atteint 43,9% au recensement de 2008. L'excès d'offre de travail sur la demande dans le secteur formel pousse certains actifs vers le marché du travail informel qui absorbe effectivement une partie importante de l'excédent de main d'œuvre, y compris, les jeunes diplômés. Sur le même graphique, on retient une relation inverse robuste entre l'emploi informel et PIB et une autre mais peu robuste entre l'inflation et emploi informel⁵. L'emploi informel en Algérie potentiellement recouvre ainsi une de ses fonctions essentielles et traditionnelle de stratégie «anti-crise» mise en œuvre par les ménages pour assurer leur survie ; l'absence d'allocation chômage pour les primo demandeurs d'emploi et probablement la faiblesse du système de protection sociale accentuent cette logique, l'emploi informel apparaissant alors comme la principale opportunité de rémunération possible pour les actifs débauchés mais aussi pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Graphique1 : évolution de la de l'emploi informel dans l'ensemble de l'économie et hors agriculture, en %



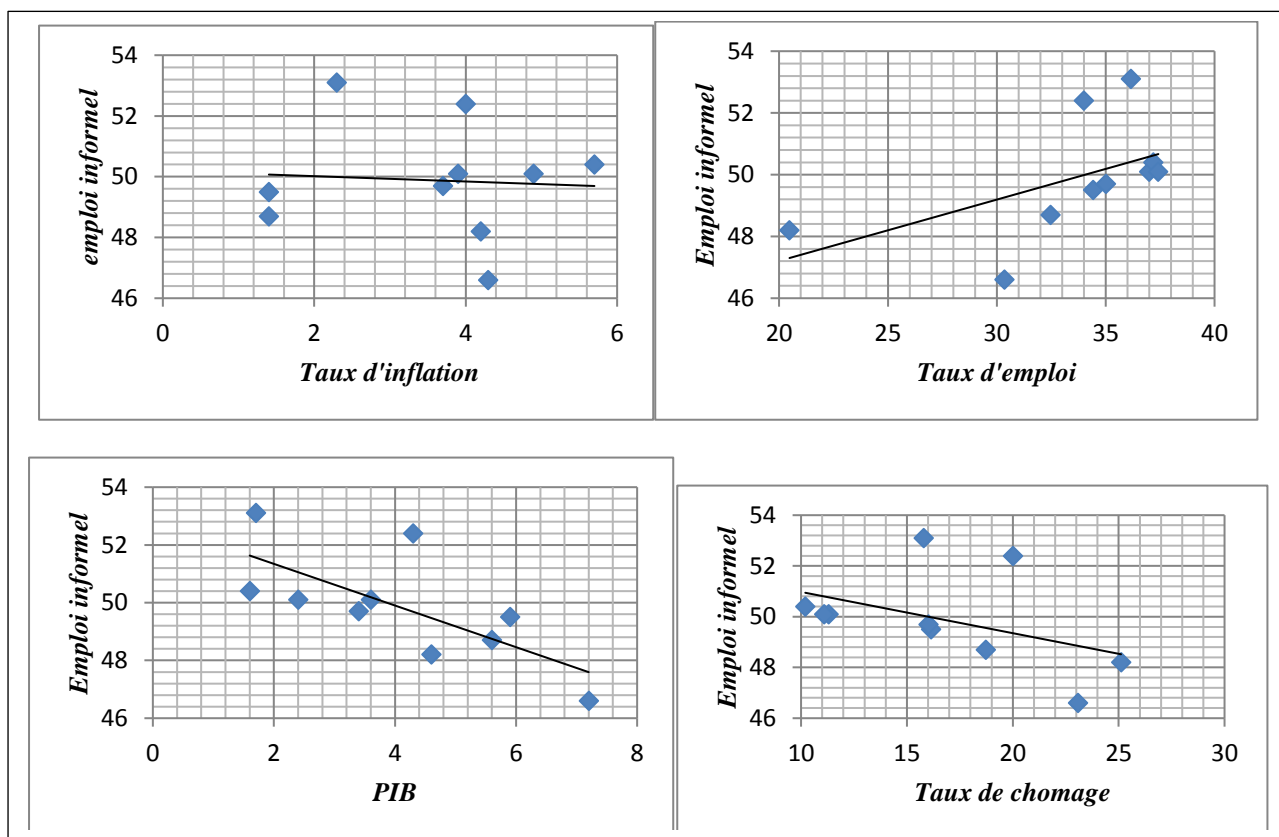
Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages de 2001, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2010, ONS et complétés à partir de Charmes et Remaoun (2014) pour 2003, 2008 et 2009.

³Le taux de croissance du PIB algérien était en moyenne de 1,5% entre 1990 et 1999, pour augmenter à 2,2% en 2000, 4,2% en 2001, pour s'établir à 3,9% pour 2010 et à 5,7% pour l'année 2009 contre 1,7 % en 2006)

⁴ Population active/ population en âge d'activité.

⁵ Même la représentation en logarithmes et semi logarithmes ne dégage pas une relation robuste. Voir annexe.

Graphique 2 : l'évolution de l'emploi informel selon certaines variables conjoncturelles entre 2001 et 2010, en %.



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages de 2001, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2010, ONS et complétés à partir de (Charmes et Remaoun, 2014) pour 2003, 2008 et 2009.

2. Analyse unidimensionnelle des principales caractéristiques

Si les enquêtes sur l'emploi réalisées par l'ONS ont permis d'apporter une mesure directe de l'emploi informel à partir de la question sur l'affiliation à sécurité sociale, elles permettent aussi de mesurer l'emploi informel par rapport à de nombreux autres critères tels que le secteur d'activité, la taille de l'établissement, la situation dans la profession, les principales caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe, l'éducation

En Algérie et entre 2001 et 2010, l'agriculture est le secteur où la part des emplois informels est la plus forte : plus de 80% des emplois agricoles sont informels. L'agriculture arrive ainsi en tête des secteurs où l'intensité en emploi informel dépasse 80%, suivie par la construction, puis le commerce, hôtels et restaurants, industries manufacturières⁷ et enfin les transports et communications. En revanche les services publics, sociaux et personnel, les activités financière et immobilière et l'électricité gaz et eau sont très peu intensifs en emplois informels.

⁶Taux d'emploi : rapport de la population occupée à la population en âge de travailler

⁷ Il s'agit beaucoup plus des activités artisanales

Tableau 1: part de l'emploi informel selon le secteur d'activité et structures sectorielles de l'emploi formel et informel, en %.

	2001			2006			2010		
		Informel	Formel		Informel	Formel		Informel	Formel
Agriculture	90.1	40.8	4.2	89.7	30.7	4.0	84.4	19.6	3.7
Industries Extractives	10.0	0.3	2.8	6.9	0.2	2.9	14.0	0.5	3.4
Industries manufacturières	53.2	10.9	8.9	64.1	14.1	8.9	63.6	13.2	7.6
Electricité, Gaz et Eau	0.8	0.0	2.7	4.4	0.1	2.2	5.4	0.1	2.6
Construction	72.8	16.6	5.8	78.3	20.9	6.6	77.8	30.1	8.6
Commerce, Hôtels et Restaurants	65.8	20.5	9.9	69.9	22.2	10.8	71.3	24.0	9.7
Transport et Communication	49.9	6.5	6.1	51.5	6.4	6.8	49.9	5.5	5.6
Activité Financière et Immobilière	6.6	0.2	2.5	5.3	0.1	1.9	5.1	0.1	1.7
Services public, Sociaux et Personnels	6.4	4.2	57.2	9.8	5.4	55.8	10.7	6.8	57.2
Total	48.2	100	100	53.1	100.0	100	50.1	100.0	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS.

S'agissant de la structure, en 2001 plus de 40% des emplois informels étaient des emplois agricoles, en 2006 ce secteur ne représente que 30,7 % des emplois informels et en 2010, il ne représente même pas 20 %. Le secteur de la construction (30,1%) suivi de celui du commerce, des hôtels et restaurants (24%) sont devenus les principaux secteurs de l'emploi informel. Les emplois formels sont quant à eux, sur toute la période, principalement situés dans le secteur des services publics sociaux et personnels (plus de 50% des emplois formels).

En Algérie, comme dans beaucoup d'économies en développement, l'emploi informel est particulièrement fréquent dans les entreprises du secteur informel⁸ (tableau 2). En 2001, près de 80 % des emplois informels sont générés par le secteur informel. Cependant, cette part perd près de 10 points en 2006 et 2010 et elle sera recomposée par le secteur formel : un peu plus 30 % des emplois informels sont générés par le secteur formel alors qu'en 2001 cette part s'élève à 20,4 %.

Tableau 2 : part de l'emploi informel et structures de l'emploi dans le secteur formel et informel, en %

Hors agriculture	Emploi								
	2001			2006			2010		
	%	informel	formel	%	informel	formel	%	informel	formel
secteur informel	100	79.6	0	100	69.2	0	100	67.8	0
secteur formel	9.7	20.4	100	20.5	30.8	100.0	21.2	32.2	100
Total	--	100	100	--	100	100		100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

S'agissant de la taille des entreprises, l'emploi informel est particulièrement fréquent dans les entreprises de petite taille (tableau 3). En 2001, la part de l'emploi dans les entreprises de moins de 5 salariés s'élève presque à 74 %, elle ne cesse pas à progresser durant toute la période ; elle atteint 80 % en 2010. Dans les autres entreprises, l'emploi informel est aussi présent : en 2001, il représente plus des 2/3 dans les entreprises de 5 à 9 salariés (tableau 3). En revanche, dans les entreprises de 10 salariés et plus la part de l'emploi informel est relativement faible, elle s'élève à 5,5% en 2001 ; il s'agit essentiellement du secteur économique public et l'administration publique. Cette part a néanmoins presque doublé entre 2001 et 2010. Ce recours accru aux emplois informels dans les entreprises de plus de 5 salariés entre 2001 et 2010 tient essentiellement à la croissance de l'emploi de salariés non permanents dans ces entreprises.

⁸ Afin d'estimer l'emploi dans le secteur informel nous avons procédé en plusieurs étapes. Dans la première étape, nous avons d'abord extrait les personnes qui travaillent dans l'administration publique, puis ceux qui travaillent dans le secteur économique public. Ensuite, nous avons distingué entre ceux qui travaillent dans les grandes entreprises privées les petites et ceux qui travaillent les petites et moyennes entreprises (PME). En fin, nous avons distingué entre les PME formelles et informelles en se basant sur deux critères. Pour les indépendants et les employeurs, sont considérées comme informelles, toutes les entreprises qui ne sont pas enregistrées administrativement (immatriculation au registre du commerce). Alors que pour les salariés et les aides familiaux, sont déclarées informelles, toutes les entreprises de moins cinq salariés

Tableau 3 : part de l'emploi informel et structures de l'emploi formel et informel selon la taille des entreprises, en %

<i>Hors agriculture</i>	2001			2006			2010		
	%	informel	formel	%	informel	formel	%	informel	formel
0 - 4 salariés	73.7	79,6	14,6	75.6	75,7	20,4	80.0	74,5	16
5 - 9 salariés	69.0	11,1	2,6	70.2	13,1	4,6	70.2	13,2	4,8
10 salariés et +)	5.5	9,3	82,9	11.1	11,2	74,9	11.8	12,3	79,2
Total	--	100	100	--	100	100		100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

En termes de structure, les emplois formels et informels présentent ainsi des structures par taille d'entreprises très différenciées : plus de 70 % des emplois informels sont dans des entreprises de petite taille alors que les emplois formels sont dans la majorité des entreprises de 10 salariés et plus (tableau2). Cette structure particulière des emplois formels tient à l'importance des emplois publics et la difficulté des entreprises privées algériennes à se développer.

En Algérie, l'emploi informel apparaît comme opportunité de rémunération possible les nouveaux arrivants sur le marché du travail comme il montre le tableau 3, la prévalence de l'emploi informel diminue avec l'âge. Pour les plus jeunes, presque les 2/3 des emplois sont informels alors que pour les 50 ans et plus, c'est près d'1/3 de leurs emplois qui ne disposent pas d'une couverture sociale. Il apparaît aussi comme opportunité de rémunération possible pour les actifs débauchés. Pour les 25-49 ans on observe une progression importante, entre 2001 et 2010 qui porte la part des emplois informels pour cette tranche d'âge à plus de 43% en 2010.

Tableau4: part de l'emploi informel et structures de l'emploi formel et informel selon l'âge, en %

<i>Hors agriculture</i>	2001			2006			2010		
	%	informel	formel	%	informel	formel	%	informel	formel
15-24 ans	64.6	27.1	8.5	69.5	26.2	9.4	64.7	24.0	11.0
25-49 ans	31.9	63.7	78.2	41.2	64.5	75.4	43.4	65.3	71.3
50 et plus	28.5	9.2	13.3	33.2	9.3	15.2	33.6	10.7	17.7
Total	--	100	100	--	100	100	--	100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

En termes de contribution, la part des plus jeunes est plus élevée dans l'emploi l'informel (+ de 24 % contre de 8-11% dans l'emploi formel) tandis que celle des 50 ans et plus est plus forte dans l'informel (de 9-11 %) contre de 13- 18 % dans le formel (tableau 4).

Selon le sexe, les femmes sont légèrement moins nombreuses à travailler dans l'informel par rapport aux hommes puisqu'elles ne sont que 32,1 % à ne pas être affiliées à une caisse de sécurité sociale en 2001 contre 37,4 % pour les hommes. Cependant, leur part marque une progression très importante de 32.1% en 2001 à plus de 42 % en 2010.

Tableau 5 : part de l'emploi informel et répartitions de l'emploi formel et informel selon le sexe, en %

<i>Hors agriculture</i>	2001			2006			2010		
	%	informel	formel	%	informel	formel	%	informel	formel
Homme	37.4	85.1	81.9	45.1	55.7	54.9	46.2	57.5	53.8
Femme	32.1	14.9	18.1	44.3	44.3	45.1	42.5	42.5	46.2
Total	---	100	100	---	100	100	---	100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

S'agissant de répartition des emplois entre les hommes et les femmes, la structure marque un changement très important entre 2001 et 2006. En effet et en 2001, on retient des taux de contributions des femmes dans l'emploi formel ou l'informel qui ne dépassent pas 20 % alors qu'à partir de 2006, leurs contributions varient entre 42,5 % et 46,2% dans les deux types d'emploi. Cela peut être expliqué par le fait du faible taux de participation des femmes

algériennes au marché du travail au début de la période : 12,75% seulement en 2001, alors 15,47 % en 2006 et 14,40 % en 2010 mais aussi du fait que l'activité féminine est mal saisie par les enquêtes emploi (Bensidoun et Souag 2013). Il est clair que la contribution des hommes à l'emploi informel est plus importante que celle des femmes, mais celles-ci ont tendance plus à ne pas être couvertes par la sécurité sociale en tenant compte leur faible taux de participation.

Les occupés célibataires ont tendance à ne être couverts par la sécurité sociale par rapport à ceux qui sont mariés (tableau 6). On note bien que la part chez les mariés a marqué une progression près de 8 point entre 2001 et 2010 et environ de 9 points chez les célibataires.

Tableau 6: part de l'emploi informel et répartition de l'emploi formel et informel selon le statut matrimonial, en %

Hors agriculture	2001			2006			2010		
	%	informel	formel	%	informel	formel	%	informel	formel
Marié	30.2	48,7	64,8	38.0	50,8	67,8	38.6	46,7	62,1
Célibataire	47.0	49,7	32,2	56.5	47,2	29,8	55.1	52,2	35,6
Veuf ou Divorcé	23.0	1,6	3,1	39.7	2	2,4	30.3	1,2	2,2
Total	----	100	100	---	100	100	---	100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

La structure des emplois informels selon le statut matrimonial reste pratiquement équitablement partagée entre les mariés et les célibataires durant toute la période : près de 50% (tableau 6).

La prévalence de l'emploi informel est relativement similaire pour les individus sans instruction, qui ont atteint le primaire et ceux qui ont atteint le collège : la part de l'emploi informel s'établit autour de 45% en 2001 et connaît une hausse significative entre 2001 et 2006 (tableau 7). En revanche pour ceux qui ont atteint le lycée ou l'enseignement supérieur, la part de l'emploi informel est bien plus faible (25,2% pour les premiers, 8,6 % pour les seconds en 2001) et sa progression est moins vive. La poursuite d'études après le collège confère ainsi à ceux qui l'entreprennent une protection contre l'emploi informel mais pas contre le chômage.

Cependant, la prévalence de l'emploi informel semble différente pour les hommes et les femmes en fonction de niveau d'instruction. Pour ceux qui ont niveau d'éducation relativement faible (sans instruction, primaire ou moyen) les femmes ont une tendance plus marquée à ne pas être couvertes par la sécurité sociale par rapport aux hommes, alors pour ceux qui ont un niveau d'éducation supérieur au moyen la prévalence de l'emploi informel est en faveur des hommes.

Tableau7 : part de l'emploi informel dans l'emploi selon le niveau d'éducation, en %

Hors agriculture	2001			2006			2010		
	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme
Sans instruction	47.7	67.8	45.0	62.4	78.8	57.3	59.6	75.4	56.0
primaire	49.1	65.6	47.1	57.9	76.6	55.7	57.9	75.1	55.9
Moyen secondaire	44.7	49.3	44.2	53.7	64.1	52.5	56.9	70.5	55.5
supérieur	25.2	20.2	26.7	31.1	32.2	30.8	32.1	33.0	31.9
	8.6	4.6	10.6	9.6	5.5	12.0	12.0	5.8	15.5

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

En termes de structure des emplois formels et informels par niveau d'éducation, on retient des différences significatives (tableau 8). Plus de 35 % des travailleurs informels ont un niveau d'éducation très faible (sans instruction ou primaire) contre seulement 28 % en 2001, 24,1% en 2006 et près de 21 % en 2010 pour les travailleurs formels.

La proportion de ceux qui ont atteint le collège ou le lycée est relativement similaire dans les deux types d'emploi (autour de 60%) mais parmi eux les travailleurs informels sont principalement allés au collège alors que ceux du formel sont plus fréquemment allés au lycée. L'écart au niveau de l'enseignement supérieur est très important : sur toute la période moins de 4 % des travailleurs informels ont atteint l'enseignement supérieur contre 18,3% en 2001, 20,1 % en 2006 et 21% en 2010 des travailleurs formels. Pour les populations les plus concernées par l'emploi informel, le niveau d'éducation constitue un déterminant important du type d'emploi qu'ils occupent et de leur situation sur le marché du travail.

Tableau 8 : structures de l'emploi formel et informel selon le niveau d'éducation, en %

<i>Hors agriculture</i>	2001		2006		2010	
	formel	informel	formel	informel	formel	informel
Sans instruction	12,5	19,9	9	18,3	7,8	13,8
Primaire	15,5	26	15,1	25,4	13,7	22,4
Moyen	23,9	33,7	26,4	37,5	27,7	43,6
Secondaire	29,7	17,4	29,4	16,2	29,8	16,8
Supérieur	18,3	3	20,1	2,6	21	3,4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

Les aides familiaux, les indépendants et les salariés non permanents sont les statuts les plus intensifs en informel : la part de l'emploi informel y dépasse 60% (tableau 9). Elle est relativement considérable pour les employeurs (plus de 30%) En revanche plus de 90% des salariés permanents occupent un emploi formel. Ainsi les travailleurs informels en Algérie non seulement ne bénéficient pas de couverture sociale mais en outre, lorsqu'ils sont salariés, se trouvent dans des emplois précaires. Les mesures mises en œuvre pour lutter contre le chômage massif du début des années 2000 ont certes permis de créer des emplois mais sous des formes qui n'ont pas garanti leur pérennisation.

Tableau 9 : part de l'emploi informel et structures de l'emploi formel et informel selon le statut dans l'emploi, en %

<i>Hors agriculture</i>	2001			2006			2010		
	%	informel	formel	%	informel	formel	%	informel	formel
Employeur	31.9	4,5	5,5	32.1	3,8	6,6	35.6	3,1	4,7
Indépendant	76.7	45	7,9	77.4	41	9,8	79.6	41,2	8,8
Salarié Permanent	6.6	9,2	74,8	6.4	5,6	66,6	3.6	2,9	64,8
Salarié non Permanent	64.0	33,9	11	67.5	41,9	16,5	65.3	47,9	21,3
Aide Familial	82.9	7,4	0,9	92.0	7,7	0,5	91.9	4,9	0,4
Total	----	100	100	---	100	100	---	100	100

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS

La structure de l'emploi informel selon le statut dans la profession montre que les indépendants et les salariés permanents présentent plus de 80 % travailleurs informels, et le reste est pratiquement partagé par les employeurs et les aides familiaux. Cependant, plus de 60 % des travailleurs formels sont des salariés permanents, la part des salariés non permanents est de 11% seulement en 2001, 16,5% en 2006 et 21,3% en 2010 (tableau 9). On note toutefois qu'on observe une progression d'une dizaine de points de cette part des emplois non permanents entre 2001 et 2010.

3. Analyse multidimensionnelle

Cet aperçu de l'emploi informel en Algérie réclame d'être complété par une analyse multidimensionnelle afin d'identifier, toutes choses égales par ailleurs, les effets de chaque caractéristique individuelle ou professionnelle. Les caractéristiques retenues sont celles analysées dans la section précédente : la taille des entreprises, le statut en emploi et le secteur d'activité pour les caractéristiques professionnelles ; l'âge, le sexe, le statut matrimonial et le niveau d'éducation pour les caractéristiques individuelles. Les estimations sont effectuées en excluant le secteur agricole, en coupe instantanée pour les années 2001, 2006 et 2010.

Tableau10 : résultats de l'estimation de la probabilité d'occuper un emploi informel

<i>hors agriculture</i>	2001		2006		2010	
Age (15-24ans)						
25-49 ans	-0,661***	(0,146)	-0,746***	(0,091)	-0,620***	(0,074)
50 et plus	-1,500***	(0,213)	-2,996***	(0,077)	-1,263***	(0,107)
Education (<i>sans</i>)						
Primaire	-0,300**	(0,153)	-0,382***	(0,088)	-0,413***	(0,091)
Collège	-0,525***	(0,155)	-0,658***	(0,088)	-0,601***	(0,089)
Lycée	-0,897***	(0,166)	-1,164***	(0,093)	-1,118***	(0,094)
Supérieur	-1,357***	(0,220)	-2,048***	(0,124)	-1,787***	(0,118)
Sexe (<i>homme</i>)	0,125***	(0,339)	0,752***	(0,082)	0,706***	(0,080)
Statut matrimonial (marié)						
Célibataire	0,359**	(0,121)	0,407**	(0,062)	0,489***	(0,058)
Veuf ou Divorcé	0,125	(0,339)	0,028	(0,178)	0,434**	(0,200)
Taille des entreprises (0 à 4 salariés)						
5 à 9 salariés	-0,2548***	(0,196)	-0,2548***	(0,196)	-0,769***	(0,083)
10 salariés et +	-4,053***	(0,168)	-4,053***	(0,168)	2,712***	(0,069)
Statut dans l'emploi (<i>indépendant</i>)						
Employeur	-1,606***	(0,196)	-1,651***	(0,090)	-1,502***	(0,096)
Salarié permanent	-0,803***	(0,149)	-1,351***	(0,082)	-2,084***	(0,091)
Salarié non permanent	1,392***	(0,172)	0,949***	(0,076)	0,304***	(0,068)
Aide Familial	0,112	(0,2240)	0,924***	(0,158)	0,926	(0,192)
Secteur (construction)						
Industries manufacturières	-2,224***	(0,429)	-3,150***	(0,285)	-1,372***	(0,174)
Industries extractives	-1,435***	(0,178)	-1,048***	(0,090)	-0,853***	(0,084)
Electricité, gaz et eau	-4,076***	(1,036)	-3,560***	(0,359)	-2,648***	(1,307)
Commerce, hôtels et restaurants	-1,926***	(0,164)	-1,424***	(0,082)	-1,276***	(0,072)
Transports et communication	-2,104***	(0,206)	-1,904***	(0,096)	-1,712***	(0,093)
Activité financière et immobilière	-2,597***	(0,479)	-3,047***	(0,364)	-2,440***	(0,384)
Services public, sociaux et personnels	-3,179***	(0,178)	-2,944***	(0,088)	-2,586***	(0,080)
Constante	3,978***	(0,246)	3,986***	(0,082)	4,306***	(0,126)
Observations		6392		18394		19684
LR chi2		5070,40***		14411,22***		15387,15***
Pseudo R ²		0,6183		0,5688		0,5658

Ecarts-type entre parenthèses, * $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS.

La probabilité d'être en emploi informel est modélisée en utilisant une fonction de répartition de la loi logistique et les résultats de ces estimations sont illustrés dans le tableau 8. Elles rejoignent pour l'essentiel les enseignements tirés à partir de l'analyse descriptive. En effet, la probabilité est décroissante au regard de l'âge: les jeunes sont plus exposés à occuper un emploi informel par rapport aux plus âgés. Les femmes ont une plus forte probabilité d'occuper un emploi informel par rapport aux hommes. Ainsi, cette probabilité est très forte chez les célibataires par rapport aux mariés. Le modèle ne dégage aucune différence significative entre les occupés veufs ou divorcés par rapport à ceux qui sont mariés en 2001 et 2006, cependant en 2010, la différence est significative et la probabilité d'occuper un emploi informel est en faveur des célibataires. En outre, l'éducation apparaît comme une protection contre l'emploi informel : la probabilité est décroissante au regard du niveau d'éducation. Ainsi, cette probabilité est décroissante aussi au regard de la taille et le secteur d'activité de la construction : l'emploi informel est plus fréquent dans les entreprises de petite taille et dans les entreprises qui exercent leur activité dans le secteur de la construction. S'agissant de la variable statut dans l'emploi, la probabilité d'occuper un emploi informel est négative au regard des statuts employeur et salarié permanent et positive au regard des statuts non permanent et aide-familial. Il faudrait garder à l'esprit qu'en 2006 seulement, le modèle dégage une différence significative entre aide-familial et indépendant alors pour les autres années la différence n'est pas significative.

Conclusion

L'objectif de ce travail était d'abord d'apporter une mesure statistique de l'emploi informel en Algérie et identifier les principales caractéristiques des travailleurs informels et les unités de production qui les emploient sur la période allant de 2001 à 2010.

Durant cette période, on a pu observer une progression très vive des emplois informels qui passent de 36,5% des emplois hors agriculture en 2001 à près de 46% en 2010. Il est avéré aussi que les jeunes, les femmes, les moins éduqués, ceux qui exercent leur activité dans des entreprises de petite taille, dans le secteur informel, dans la construction et qui sont salariés non permanents ou indépendants sont ceux dont la probabilité de se retrouver avec un emploi informel est la plus élevée.

On a pu remarquer aussi une corrélation linéaire négative entre la croissance et le taux d'emploi informel global et une corrélation linéaire positive entre le taux de chômage et le taux d'emploi informel. Cela nous a fait penser que l'emploi informel en Algérie, semble avoir une fonction traditionnelle de stratégie «anti-crise» : il apparaît comme opportunité de rémunération possible pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail mais aussi les actifs débauchés. Ceci dépend de l'âge : les débauchés sont a priori plus âgés que les primo arrivants.

Cependant, il est particulièrement important de compléter cette analyse par une étude économétrique des raisons d'être de type d'emploi. Ces emplois relèvent-ils d'un processus d'exclusion comme le suggère l'approche traditionnelle en termes de segmentation du marché du travail ou bien sont-ils la résultante d'un choix d'individus qui souhaitent se soustraire à la législation ou qui y trouvent des avantages que ne procurent pas les emplois formels comme le suggèrent à la suite de Maloney (2004) nombre de travaux sur l'Amérique latine (Perry et al, 2007)? Ou bien les deux approches sont pertinentes qui témoignent hétérogénéité de ce type d'emplois ? Un premier travail réalisé par Bensidoun et Souag (2013) sur les seuls salariés informels en 2007 concluent plutôt en faveur de la première hypothèse : l'emploi informel salarié en Algérie serait subi et constituerait un emploi en dernier ressort pour échapper au chômage.⁹ La question des raisons d'être de l'emploi informel en Algérie doit être tranchée afin de mettre en œuvre des politiques adéquates pour lutter contre le phénomène.

Il faudrait garder à l'esprit que notre mesure de l'emploi informel est directe puisque, dans l'enquête annuelle sur l'emploi, la question est posée à tous les membres occupés des ménages de savoir s'ils sont affiliés ou non à un régime de sécurité sociale, alors dans 50% des cas ce n'est pas la personne concernée qui répond. On peut se poser la question de savoir s'il peut y avoir surestimation ou sous-estimation de cette population : lorsque le répondant n'est pas la personne occupée concernée, il peut confondre plus facilement l'affiliation ou l'immatriculation avec le principe de l'ayant droit, c'est-à-dire du bénéficiaire (risque de surestimation de la population affiliée et donc de sous-estimation de l'emploi informel). Cette remarque est particulièrement valable pour les femmes qui peuvent bénéficier d'une couverture sociale et se déclarer comme telles à travers l'immatriculation de leur conjoint ou de leurs parents. La question posée par l'enquête de l'ONS est en effet « Êtes-vous affilié? » et non « Cotisez-vous ? ». Plus précise que « Êtes-vous bénéficiaire ? » ou bien « Êtes-vous couvert ? », elle n'en laisse pas moins passer la situation d'ayant droit qui peut permettre de répondre de façon ambiguë à la première question. Par ailleurs l'ignorance peut aussi se traduire par des réponses négatives tendant à sous-estimer la population des affiliés¹⁰.

⁹ Seuls les salariés sont interrogés dans l'enquête emploi 2007 sur leur souhait de changer de travail, mesure utilisée par Bensidoun et Souag (2013) pour apprécier la satisfaction au travail des travailleurs informels algériens.

¹⁰ Le tableau 12 établit une comparaison entre le nombre des assurés selon l'enquête emploi et les statistiques fournies par la CNAS et la CASNONS.

C'est pourquoi il est utile de confronter les résultats de l'enquête auprès des ménages avec les statistiques des caisses de sécurité sociale (Charmes et Remaoun, 2014).

Bibliographie

- Adair P. (2002), « L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail », Cahiers du Gratice, 22, 95-126
- Adair P., Bellache Y. (2012), « Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main d'œuvre », Région et Développement, 35, 121-149
- Adair P., Bellache Y. (2014) Labour mobility and the informal sector in Algeria: a cross-sectional comparison (2007-2012), TEPP Working Paper *RePEc:tep:teppwp:wp14-07*.
- Adair P., Bounoua, C., (2003), « L'économie informelle en Algérie », accord-programme interuniversitaire du comité mixte franco-algérien (CMEP) 1999-2002, Université Paris XII, France, et Université de Tlemcen, Algérie, Ministère des Affaires Etrangères, rapport final
- Angel-Urdinola, D.F., Tanabe, K. (2012), «Micro-Determinants of Informal Employment in the MENA Region», SP Discussion Paper 1201, The World Bank
- Bellache, Y., Adair, P. et Bouznit, M. (2014) Secteur informel et segmentation de l'emploi en Algérie : déterminants et fonctions de gains. *Mondes en Développement* 166(2), 31-44.
- Bensidoun I., Souag A. (2013), « Emploi informel en Algérie: caractéristiques et raisons d'être », Document de Travail CEE n°166, Paris
- Charmes J., Remaoun M., (2014), « L'économie informelle en Algérie Estimations, tendances, politiques», Rapport l' OIT Juillet 2014.
- Charmes J. (2010), « Informal Economy and Labour Market Policies and Institutions in selected Mediterranean Countries: Turkey, Syria, Jordan, Algeria and Morocco», ILO Report 2010.
- Hammouda N., Musette MS., (2002), «l'emploi informel en Algérie », *Economie et Management*, Université de Tlemcen, N°1, 1er trimestre 2002, 122-144.
- Hammouda N., (2002), « Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », Cahiers du GRATICE, n°22, Université Paris XII, 61-94
- Hammouda N., (2006), « Secteur et emploi informel en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », in Musette M. S. et Charmes J.(éds), *Informalisation des économies maghrébines*, vol. I, CREAD, Alger
- Hammouda N., Lassassi M. (2013), « L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte », papier présenté lors de 29èmes Journées du développement ATM 2013, *Economie informelle et développement : emploi, financement et régulations dans un contexte de crise*, Université Paris Est Créteil, 6, 7 et 8 juin 2013.
- Hammouda N., Souag A. (2012), « Segmentation du marché du travail en Algérie et la détermination du salaire dans les secteurs agricole, moderne non protégé et moderne protégé », Working Paper N° 699, Economic Research Forum (ERF), Cairo, Egypt
- Lakehal A. et Ali Bacha F. (1994), «Analyse statistique des travailleurs informels en Algérie», mémoire d'ingénieur d'Etat en statistique INPS septembre, 106p
- Maloney W.F. (2004), « Informality Revisited», *World Development*, Vol 32, n° 7, 1159–1178
- OIT (2003), « Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel, approuvées par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail », novembre -décembre 2003, Genève.
- Perry G. E., Maloney, W.F., Arias, O.S., Fajnzylber, P., Mason, A.D., Saavedra Chanduvi, J. (2007) : *Informality: Exit and Exclusion*, The World Bank, Washington D.C.

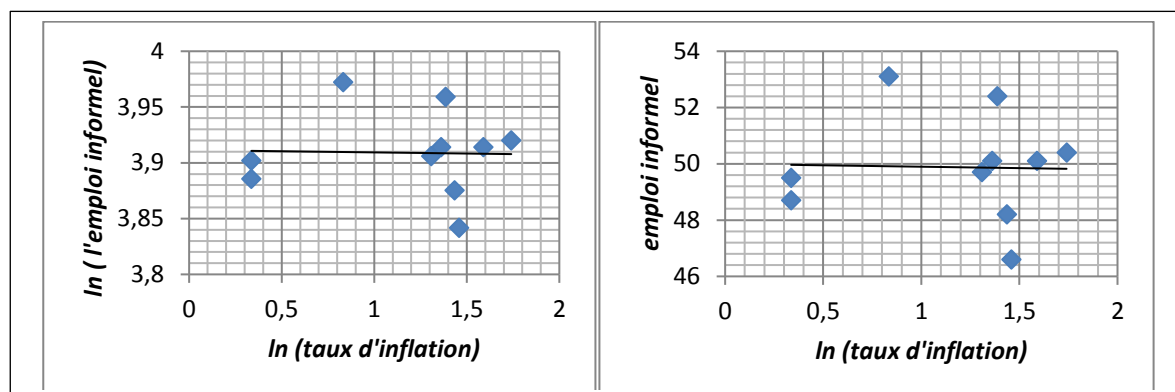
Annexes

Tableau 11: répartition de la population occupée hors agriculture selon les caractéristiques individuelles et professionnelles en 2001, en 2006 et en 2010.

Population occupée hors agriculture	2001	2006	2010
Taille de l'entreprise			
0 à 4 salariés	36,64	45,05	42,98
5 à 9 salariés	5,43	8,49	8,85
10 salariés et +	57,93	46,46	48,17
Total	100	100	100
Secteur d'activité			
Industries Extractives	2,17	1,76	2,24
Industries manufacturières	13,34	14,48	11,98
Electricité, Gaz et Eau	1,86	1,4	1,57
Construction	14,52	17,28	22,51
Commerce, Hôtels et Restaurants	18,4	21,06	19,2
Transport et Communication	5,43	7,87	6,31
Activité Financière et Immobilière	1,83	1,25	1,03
Services public, Sociaux et Personnels	42,44	34,91	35,16
Total	100	100	100
Statut dans l'emploi			
Employeur	4,99	5,2	4,02
Indépendant	18,6	23,45	23,77
Salarié Permanent	53,74	38,77	35,5
Salarié non Permanent	19,67	28,81	34,21
Aide Familial	3	3,77	2,5
Total	100	100	100
Age			
15-24 ans	14,83	16,93	16,55
25-49 ans	73,84	69,6	68,55
50 et plus	11,33	13,47	14,9
Total	100	100	100
Education			
Sans instruction	14,75	12,34	10,81
Primaire	1,9	19,35	17,63
Moyen	27,46	31,76	35
Lycée	25,58	24,05	23,65
supérieur	13,31	12,5	12,91
Total	100	100	100
Sexe			
Masculin	82,54	81,52	83,76
Féminin	17,46	18,48	16,24
Total	100	100	100
Statut matrimonial			
Marié	59,93	56,89	54,76
Célibataire	37,53	40,83	43,52
Veuf ou divorcé	2,53	2,28	1,73
Total	100	100	100
Observations N	6392	18394	19684

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages 2001, 2006 et 2010, ONS.

Graphique 3 : évolution de l'emploi informel selon le taux d'inflation entre 2001 et 2010, en logarithme.



Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi auprès des ménages de 2001, 2002, 2004, 2005, 2006, 2007 et 2010, ONS et complétés à partir de (Charmes et Remaoun, 2014) pour 2003, 2008 et 2009.

Tableau 12 : comparaisons du nombre des assurés ONS/CNAS/CASNOS

L'ensemble de l'économie	2001	2006	2010
Nb total des salariés selon l'enquête emploi [1]	4054245	5330123	6457375
Nb de salariés assurés selon l'enquête emploi [2]	2532930	3369333	4108068
Nb de salariés assurés selon CNAS [3]	3726436	3693254	4860627
Rapport DA/DEE [1] : [3]/ [2]	147%	110%	118%
Nb total des employeurs selon l'enquête emploi [4]	2028240	2846218	2874436
Nb d'employeurs assurés selon l'enquête emploi [5]	514624	764268	728600
Nb d'employeurs actifs selon la CASNOS [6]	558473	765 940	1011435
Nb d'employeurs assurés à jours CASNOS [7]	303676	303164	424162
Rapport DA/DEE [2]: [6] / [5]	108,52%	100,22%	138,82%
Rapport DA/DEE [3]: [7] / [5]	59,01%	39,67%	58,22%
Nb total des assurés selon l'enquête emploi [8]	3047554	4133601	4836668
Nb total des assurés selon CNAS+CASNOS [9]	4 030 112	3 996 418	5 284 789
Nb total des occupés selon l'enquête emploi [10]	6 082 485	8 176 341	9 331 811
Rapport global DA/DEE : [9]/ [8]	132%	97%	109%
Taux de l'informalité salarié : (1-([9]/ [1]) * 100	8,09 %	30,71 %	24,73 %
Taux d'informalité employeur: (1-([7]/ [4]) * 100	85,03 %	89,35 %	85,24 %
Taux d'informalité global: 1-[8]/ [10] * 100	33,74 %	51,12 %	43,37 %

Source : calculs des auteurs à partir des enquêtes emploi ONS et statistiques CNAS et CASNOS.

Liste des tableaux

1. Tableau 1: part de l'emploi informel selon le secteur d'activité et structures sectorielles de l'emploi formel , en % .
2. Tableau 2 : part de l'emploi informel et structures de l'emploi dans le secteur formel et informel, en %.
3. Tableau 3 : part de l'emploi informel et structures de l'emploi formel et informel selon la taille des entreprises, en %.
4. Tableau4: part de l'emploi informel et structures de l'emploi formel et informel selon l'âge, en %.
5. Tableau 5 : part de l'emploi informel et répartitions de l'emploi formel et informel selon le sexe, en %.
6. Tableau 6: part de l'emploi informel et répartition de l'emploi formel et informel selon le statut matrimonial, en %.
7. Tableau7 : part de l'emploi informel dans l'emploi selon le niveau d'éducation, en %.
8. Tableau 8 : structures de l'emploi formel et informel selon le niveau d'éducation, en %.
9. Tableau 9 : part de l'emploi informel et structures de l'emploi formel et informel selon le statut dans l'emploi, en %.
10. Tableau10 : résultats de l'estimation de la probabilité d'occuper un emploi informel.
11. Tableau 11: répartition de la population occupée hors agriculture selon les caractéristiques individuelles et professionnelles en 2001, en 2006 et en 2010.
12. Tableau 12 : comparaisons du nombre des assurés ONS/CNAS/CASONS.

Liste des graphiques

1. Graphique1 : évolution de l'emploi informel dans l'ensemble de l'économie et hors agriculture, en %
2. Graphique 2 : évolution de l'emploi informel selon certaines variables conjoncturelles entre 2001 et 2010, en %.
3. Graphique 3 : évolution de l'emploi informel selon le taux d'inflation entre 2001 et 2010, en logarithme.